

## NOTE D'INFORMATION

---

### Bilan des valeurs en $^{137}\text{Cs}$ dans l'air en France en lien avec les incendies de fin août / début septembre dans la zone d'exclusion de Tchernobyl

Date : 15/10/2024

Mise à jour du 15 octobre 2024 de la note d'information du 27 septembre 2024

La simulation de propagation des masses d'air réalisée par l'IRSN (Cf. [note d'information du 27 septembre 2024](#)) a montré que les panaches des incendies, survenus en Ukraine fin août-début septembre, se sont d'abord dispersés en direction des pays Scandinaves avant d'aller vers l'Est puis se sont ensuite orientés vers l'Europe de l'Ouest à compter du 15 septembre. Ils ont atteint la France le 17 septembre par ses frontières Est avant de survoler les régions situées au nord d'une ligne allant de l'estuaire de la Gironde au lac Léman.

Le tableau ci-dessous rassemble les résultats des mesures effectuées sur les aérosols atmosphériques prélevés par les stations du réseau OPERA<sup>1</sup> de la moitié nord de la France au cours du mois de septembre et disponibles à la date de publication de cette note. Les concentrations en  $^{137}\text{Cs}$  dans l'air que l'IRSN estime être supérieures aux niveaux habituellement observés (et donc attribuable majoritairement aux masses d'air dispersant les panaches des incendies) apparaissent en gras italique.

Communes	Période de prélèvement	Concentration moyenne en $^{137}\text{Cs}$ dans l'air (en $\mu\text{Bq}/\text{m}^3$ )
Alençon (61)	03 au 10/09/2024	< 0,102
Orsay (91)	28/08 au 11/09/2024	0,072 ± 0,018
Orsay (91)	11 au 18/09/2024	<b><i>0,361 ± 0,063</i></b>
Orsay (91)	18 au 25/09/2024	<b><i>0,803 ± 0,130</i></b>
Houdelaincourt (55)	02 au 09/09/2024	0,049 ± 0,020
Houdelaincourt (55)	16 au 23/09/2024	<b><i>1,464 ± 0,204</i></b>
Revin (08)	03 au 10/09/2024	0,040 ± 0,020

---

<sup>1</sup> Observatoire Permanent de la Radioactivité de l'Air <https://www.irsn.fr/savoir-comprendre/environnement/reseaux-prelevements>

Revin (08)	10 au 17/09/2024	0,023 ± 0,014
Revin (08)	17 au 24/09/2024	<b>1,64 ± 0,233</b>
Dijon (21)	06 au 13/09/2024	0,087 ± 0,024
Bordeaux (33)	10 au 17/09/2024	0,050 ± 0,017
Fessenheim (68)	16 au 23/09/2024	<b>0,59 ± 0,21</b>
Cattenom (57)	16 au 23/09/2024	<b>2,18 ± 0,70</b>
Cattenom (57)	23 au 30/09/2024	< 0,6
Nogent sur Seine (10)	16 au 23/09/2024	<b>1,23 ± 0,25</b>
Chooz (08)	16 au 23/09/2024	<b>1,23 ± 0,26</b>

Ces concentrations sont cohérentes avec celles mesurées notamment en Suisse<sup>2</sup> par l'OFSP qui ont témoigné du passage des masses d'air marquées en <sup>137</sup>Cs par les incendies, avant qu'elles n'atteignent la France. Ces activités sont extrêmement faibles et sans danger pour les populations ou l'environnement.

Pour en savoir plus sur les conséquences de tels incendies, l'IRSN a publié fin juillet une étude estimant les conséquences radiologiques en France métropolitaine pouvant résulter d'incendies sur des zones contaminées par l'accident de Tchernobyl. Cette étude est accessible sous le lien suivant : <https://www.irsn.fr/sites/default/files/2024-07/rapport-incendies-24juillet2024.pdf>

Les résultats de ces mesures seront publiés sur le site du réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (RNM) (<https://www.mesure-radioactivite.fr/>).

<sup>2</sup> Office Fédéral de la Santé Publique [Incendies de forêts dans la zone d'exclusion de Tchernobyl \(mise à jour octobre 2024\)](#)  
– Radenviro